ADEUNIS

Société anonyme

283 Rue Louis Néel

Parc Technologique Pré Roux

38920 CROLLES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2019

BDO RHONE-ALPES
20 Rue Fernand-Pelloutier
38130 Echirolles

DELOITTE & ASSOCIES
106, Cours Charlemagne
69286 Lyon Cedex

ADEUNIS

Société anonyme

283 rue Louis Néel
Parc Technologique Pré Roux
38920 CROLLES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'assemblée générale de la société ADEUNIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ADEUNIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Le paragraphe « continuité d'exploitation » de la note 2.2 « Référentiel comptable » de l'annexe expose la situation de la société et décrit les moyens mis en œuvre au regard de la continuité de l'exploitation. Dans le cadre de notre mission, nous avons notamment revu et apprécié les prévisions de trésorerie et vérifié le caractère approprié des informations fournies en annexe.

- Par ailleurs, dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et procédé notamment à des tests pour vérifier le correct rattachement des produits à la période concernée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Echirolles et Lyon, le 26 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

BDO RHONE-ALPES	DELOITTE & ASSOCIES
Martine PACCOUD	Guillaume VILLARD

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

Bilan consolidé

(en milliers d'euros)		31/03/2019	31/03/2018
Ecarts d'acquisition	*Note 4.1*	374	374
Immobilisations incorporelles	*Note 4.2*	511	454
Immobilisations corporelles	*Note 4.3*	1 038	699
Immobilisations financières	*Note 4.4*	127	1
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		**2 050**	**1 528**
Stocks et en-cours	*Note 4.5*	2 434	1 931
Clients et comptes rattachés	*Note 4.6*	1 233	2 167
Impôts différés actif	*Note 4.6*	192	148
Autres créances et régularisation	*Note 4.6*	1 550	1 703
Valeurs mobilières de placement	*Note 4.7*	0	0
Disponibilités	*Note 4.7*	1 860	4 091
Actif circulant		**7 269**	**10 038**
TOTAL ACTIF		**9 319**	**11 566**

(en milliers d'euros)		31/03/2019	31/03/2018
Capital		9 101	8 732
Primes		4 059	4 428
Réserves		-6 762	-4 052
Ecart de conversion		-238	-174
Résultat		-3 589	-2 790
Capitaux propres groupe	*Note 4.8*	**2 570**	**6 144**
Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux propres		**2 570**	**6 144**
Provisions pour risques et charges	*Note 4.9*	**404**	**359**
Impôts différés passif		**18**	**3**
Emprunts obligataires	*Note 4.10*	1 000	0
Emprunts et dettes financières	*Note 4.10*	1 870	1 286
Fournisseurs	*Note 4.11*	1 698	2 502
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 4.11*	1 758	1 273
Dettes		**6 326**	**5 060**
TOTAL PASSIF		**9 319**	**11 566**

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)		31/03/2019	31/03/2018
Chiffre d'affaires	*Note 5.1*	12 324	10 667
Autres produits d'exploitation	*Note 5.2*	1 340	1 020
Achats consommés	*Note 5.3*	-815	-785
Autres charges externes	*Note 5.4*	-9 400	-8 613
Impôts et taxes		-147	-111
Charges de personnel	*Note 5.5*	-5 878	-4 415
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5.6*	-815	-690
Autres charges	*Note 5.7*	-106	-43
Résultat d'exploitation		**-3 497**	**-2 969**
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	*Note 5.8*	-23	40
Résultat courant des entreprises intégrées		**-3 520**	**-2 929**
Charges et produits exceptionnels	*Note 5.9*	-99	157
Impôt sur les résultats	*Note 5.10*	30	-17
Résultat net des entreprises intégrées		**-3 589**	**-2 789**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**-3 589**	**-2 789**
Intérêts minoritaires		0	0
RESULTAT NET (part du Groupe)		**-3 589**	**-2 789**
Résultat par action (en euros)	*Note 5.11*	-1,61	-2,27
Résultat par action dilué (eu euros)		-1,61	-2,27

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)		31/03/2019	31/03/2018
Résultat net		-3 589	-2 790
Dotations et reprises	*Note 5.6*	672	646
Variation impôts différés	*Note 5.10*	-30	17
Plus ou moins-values de cession		0	6
Capacité d'autofinancement		**-2 947**	**-2 120**
Variation des stocks	*Note 4.5*	-602	-515
Variation des clients	*Note 4.6*	1 011	-115
Variation des créances d'exploitation	*Note 4.6*	-78	-738
Variation des fournisseurs	*Note 4.11*	-816	796
Variation des dettes d'exploitation	*Note 4.11*	724	-288
Flux de trésorerie liés à l'activité		**-2 708**	**-2 980**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorp.	*Notes 4.2 / 4.3*	-930	-661
Variation d'immobilisations financières	*Note 4.4*	-177	-41
Cessions d'immobilisations corporelles & incorp.		0	0
Flux liés aux investissements		**-1 107**	**-702**
Augmentation de capital	*Note 4.8*	0	7 447
Dividendes versés aux actionnaires		0	0
Augmentation des dettes financières	*Note 4.10*	1 185	390
Remboursement des dettes financières	*Note 4.10*	401	-699
Flux liés aux opérations de financement		**1 586**	**7 138**
Incidence des variations de devises		1	-1
Variation de la trésorerie	**Note 4.7**	**-2 229**	**3 455**
Trésorerie à l'ouverture		4 086	631
Trésorerie à la clôture		1 857	4 086
Variation de la trésorerie	**Note 4.7**	**-2 229**	**3 455**

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	Capitaux Groupe	Capitaux minoritaires
Capitaux propres 31/03/2017	**5 448**	**264**	**-2 928**	**-49**	**-1 084**	**1 651**	**0**
Affectation du résultat au 31/03/2017			**-1 084**		**1 084**	**0**	0
Variation de capital	3 284	4 094				**7 378**	0
Emission de bons de souscription d'actions		70				**70**	
Ecart de conversion				-125		**-125**	0
Autres variations			-40			**-40**	0
Résultat au 31/03/2018					-2 789	**-2 789**	0
Capitaux propres 31/03/2018	**8 732**	**4 428**	**-4 052**	**-174**	**-2 789**	**6 144**	**0**
Affectation du résultat au 31/03/2018			-2 789		2 789	**0**	0
Variation de capital	369	-369				**0**	0
Emission de bons de souscription d'actions							
Ecart de conversion				-64		**-64**	0
Autres variations			79			**79**	0
Résultat au 31/03/2019					-3 589	**-3 589**	0
Capitaux propres 31/03/2019	**9 101**	**4 059**	**-6 762**	**-238**	**-3 589**	**2 570**	**0**

ANNEXE

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 - Présentation du Groupe et évènements importants

1.1. Présentation du Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent ADEUNIS S.A. et sa filiale américaine Adeunis NA (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Adeunis S.A. est une société anonyme, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 430 190 496. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 283, Rue Louis Néel Parc Technologique Pré Roux - 38 920 Crolles.

Le Groupe est spécialisé dans le design, le pilotage de la fabrication et la commercialisation de produits et solutions à destination des marchés audio et des objets connectés BtoB (business to business, c'est à dire professionnel à professionnel).

1.2. Evènements marquants

Croissance du chiffre d'affaires sur les marchés stratégiques

Le segment IoT (marque adeunis®) a fortement progressé au cours de l'exercice grâce à la demande croissante d'équipements en capteurs pour l'industrie.

Après une phase réussie d'évangélisation des clients, le Groupe est entré dans un cercle vertueux illustré par :

- L'industrialisation progressive de son offre produits avec la vente de 18 000 capteurs « catalogue » en 2018/2019, contre 6 000 lors de l'exercice précédent. Cette évolution permet d'augmenter la contribution des capteurs présentant des marges plus élevées dans le chiffre d'affaires total ;
- La montée en puissance des contrats déjà signés avec d'anciens clients, notamment dans les domaines du Smart Building, Smart City et Smart Industry.

Sur l'exercice, le Groupe a concentré ses efforts commerciaux sur le marché français. Les activités internationales, déjà établies en Europe et en cours de lancement aux États-Unis, offrent un fort potentiel de développement.

Le segment Systèmes audio professionnels Vokkero® a également fortement progressé au cours de l'exercice, principalement sur le marché français. Cette dynamique a été portée par le succès confirmé de l'offre dédiée aux arbitres dans le football professionnel et son intégration réussie dans les solutions d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Lancement de nouveaux produits

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé aux lancements :

- De nouvelles gammes de produits IoT (capteurs) dédiés au smart building, smart city et smart industry.
- De sa plateforme de service KARE dédié au maintien en conditions opérationnelles des capteurs IoT adeunis.
- De son offre VAR (Video Assistance Referee) pour l'activité Vokkero et pour répondre aux nouveaux besoins de communication audio avec l'arrivée de la vidéo dans le football.
- De la variante US du produit Guardian dédié aux communications entre coachs.
- D'une variante ATEX de sa gamme Guardian pour couvrir les zones critiques (Nucléaire, sites SEVESO, Environnements avec présence de gaz...)

Nouveaux financements

La société a bénéficié sur l'exercice de nouveaux financements :

- L'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 2M€ dont 1M€ libéré sur l'exercice ;
- Les actionnaires de référence et le Management ont apporté en compte courant la somme de 735K€ ;
- La mise en place d'une solution de mobilisation des créances commerciales en décembre 2018. Ce financement par affacturage avec recours représente un apport de trésorerie nette de 0,8 m€ au 31 mars 2019.

1.3. Evènements postérieurs à l'exercice

Les évènements postérieurs à la clôture sont les suivants :

- La deuxième tranche obligataire de 1 m€, émise par le conseil d'administration du 26 juin 2019 a été effectivement souscrite par Harbert le 8 juillet 2019,
- Début juillet 2019, les actionnaires de référence, Capital Export et TempoCap, ont confirmé par écrit leur engagement d'apporté en compte courant la somme de 500 k€ correspondant au besoin tel qu'anticipé par le Groupe. En outre, si besoin était, les actionnaires de référence se sont dits disposés à envisager des versements complémentaires.
- En mai 2019, la Société Adeunis SA s'est vue notifier un avis de contrôle fiscal portant sur la période allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2018.

NOTE 2 - Principe, règles et méthodes comptables

2.1. Base d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 11 juillet 2019.
Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France. Les règles et méthodes comptables appliquées sont conformes au règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC) du 29 avril 1999.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Coûts historiques,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement de présentation des comptes consolidés.

<u>Application de nouvelles règles comptables</u>
Néant.

<u>Continuité d'exploitation</u>
Bien que le Groupe ait généré une perte de 3 589 K€ au titre de l'exercice 2018-19, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice dans une hypothèse de continuité de l'exploitation compte tenu :

- du niveau de la trésorerie disponible au 31 mars 2019 qui s'élève à 1 860 K€,
- de l'encaissement début juillet 2019 de la deuxième tranche de l'émission obligataire de 1 000 K€ souscrite par la société Harbert,
- de l'encaissement prévisionnel du CIR et CII 2018 pour un montant de 800 K€,
- de l'engagement de soutien des actionnaires de référence pour un montant de 500 K€, en ligne avec un budget approuvé par le conseil d'administration avec une

croissance de l'activité légèrement plus forte que celle de l'exercice précédent. Si besoin était, les actionnaires de référence se sont dits disposés à envisager des versements complémentaires,

- d'une consommation de trésorerie liée à l'activité attendue sur 2019-20 inférieure à celle constatée sur 2018-19,
- de mesures renforcées de maîtrise des dépenses et des investissements.

2.3. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées. Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes les sociétés consolidées, ces dernières sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.4. Méthodes préférentielles

Les méthodes de référence appliquées sont :

- La comptabilisation des engagements de retraite et autre avantage du personnel.

Les autres méthodes de référence ne sont pas appliquées, leurs impacts potentiels étant considérés comme non significatifs sur les comptes.

2.5. Utilisation d'estimations

En vue de la préparation des états financiers, la Direction peut être amenée à procéder à des estimations et à faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, ainsi que sur les informations fournies dans les notes annexes.
Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.
Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- L'évaluation des provisions et engagement sociaux,
- La charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés.

2.6. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des comptes des sociétés étrangères obéit aux principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres,
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice,
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers sont comptabilisés directement dans un poste d'écarts de conversion inclus dans les capitaux propres.

2.7. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition est relatif au fonds commercial correspondant à l'ensemble des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Un fonds commercial ayant une durée de vie limitée fait l'objet d'un amortissement sur cette durée. A chaque clôture, le fonds commercial à durée de vie non limitée fait l'objet d'un test de dépréciation pour ramener à la valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle estimée.

2.8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession en tenant compte d'une valeur résiduelle et calculés selon le mode linéaire, soit généralement :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Banc de tests	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Licences et logiciels	Linéaire	3 à 5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle qui correspond à la plus élevée de sa valeur vénale et de sa valeur d'usage lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à cette valeur actuelle estimée.

2.9. Titres de participation et autres immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.10. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie finie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage. La valeur d'usage est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs.
Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

2.11. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

2.12. Stocks

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits finis et en cours

La Société a mis en œuvre un processus de sous-traitance globale. Les opérations réalisées en interne concernent essentiellement la coordination des sous-traitants et les opérations qualités. Ces coûts internes ne sont pas valorisés dans les prix de revient des produits stockés.

Le stock de produits sous-traités est valorisé au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation a été constituée chaque fois que la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

2.13. Opérations en devises

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date des transactions. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes des transactions concernées aux cours de clôture sont enregistrés en résultat d'exploitation.

2.14. Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est constaté lorsque la société a une obligation :

- Potentielle à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité,
- A l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

Une provision est constituée pour les charges à engager dans les années à venir au titre de la garantie du matériel vendu. Les coûts engagés correspondent à la main-d'œuvre et au coût des pièces détachées.

2.15. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur nette comptable est comparée à la valeur de marché de la valeur mobilière de placement. En cas de moins-value latente, une dépréciation est constatée.

2.16. Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais relatifs à l'émission des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en charge de l'exercice d'émission de l'emprunt.

2.17. Engagements de retraite

Les engagements de retraite du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.
L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

2.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur l'exercice s'il est certain dans son principe et son montant, et acquis à l'exercice.
La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées :

- Les ventes de produits finis sont comptabilisées à la date de transfert de propriété,
- Les prestations de maintenance et d'abonnement sont enregistrées en résultat prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance. Les contrats de maintenance sont généralement d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction,

- Les ventes de services sont comptabilisées au fur et à mesure de leur réalisation sur la base des jours engagés.

2.19. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, et les charges d'intérêt liées aux emprunts.

2.20. Distinction entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et les charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant.
Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

2.21. Impôt sur les résultats

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme dans les comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement 99-02, les crédits d'impôt recherche (CIR) sont requalifiés en tant que subvention d'exploitation ou subvention d'investissement si les frais de développement sont immobilisés.
Ce retraitement se justifie par la volonté du groupe de porter une approche économique, puisque le CIR n'est pas un crédit d'impôt assis sur les bénéfices, et se trouve ainsi classé en bas du compte de résultat des comptes individuels uniquement par contrainte fiscale.

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.
En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.
Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné.
Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

2.22. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation sectorielle se fait entre :

- IoT Data : produits et services dédiés aux segments du building management et de l'optimisation des processus industriels,
- Modules : activité historique de composants OEM (Original Equipement Manufacturer),
- Audio : systèmes de communication professionnel et services dédiés aux marchés du sport et de l'industrie.

Par ailleurs, le groupe distingue 3 secteurs géographiques :

- La France,
- L'Europe hors France,
- Le reste du Monde.

2.23. Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Les instruments dilutifs sont les obligations convertibles en actions et les obligations remboursables en actions (Voir Note 4.8).

NOTE 3 - Périmètre de consolidation

3.1. Périmètre

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Entité	31/03/2019			31/03/2018		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de conso.	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de conso.
ADEUNIS S.A. (Crolles - FR)	Mère	Mère	IG	Mère	Mère	IG
ADEUNIS NA INC (Dover – US)	100%	100%	IG	100%	100%	IG

Aucune variation de périmètre de consolidation n'a été constatée sur l'exercice.

3.2. Date de clôture

La société consolidante clôture ses comptes au 31 mars. Il en est de même pour l'ensemble des sociétés composant le périmètre de consolidation.

NOTE 4 - Informations sur le bilan

4.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent uniquement à un fonds commercial pour une valeur nette comptable de 374 K€. Au regard des critères inhérents à l'utilisation par l'entreprise du fonds commercial, il n'est pas retenu de caractère limité de sa durée d'utilisation. Le fonds commercial n'est pas amorti. Le test de dépréciation qui a été effectué afin de comparer la valeur nette comptable de l'actif à la valeur actuelle n'a pas entrainé de provision pour dépréciation.
Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels acquis ou développés, de brevets et de certifications.

Les mouvements de l'exercice clos au 31 mars 2019 concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/03/2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Autres variations	31/03/2019
Concessions, brevets, droits similaires	1 182	302	-26		1 458
Amort. des concessions, brevets, droits similaires	-728	-245	26		-947
Immobilisations incorporelles	**454**	**57**	**0**	**0**	**511**

L'augmentation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice clos au 31 Mars 2019 résulte principalement de la poursuite des investissements dans une plateforme logicielle.

4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées essentiellement d'outillages tels que des moules et des bancs de tests, d'installations techniques, et de matériels de R&D.

Les mouvements de l'exercice clos au 31 mars 2019 concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/03/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions	Autres variations	31/03/2019
Installations techniques, matériel et outillage	2 773	317	-63		3 027
Amort. des installations techniques, matériel et outillage	-2 200	-220	63		-2 357
Autres immobilisations corporelles	738	317	-108		947
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-615	-72	108		-579
Immobilisations corporelles en cours	3			-3	0
Immobilisations corporelles	**699**	**342**	**0**	**-3**	**1 038**

L'augmentation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice résulte principalement de l'investissement dans des moules industriels et bancs de test.

4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement par des dépôts de garantie.

Les mouvements de l'exercice sont relatifs au dépôt de garantie demandé dans le cadre du contrat d'affacturage mis en place en décembre 2018 :

(en milliers d'euros)	31/03/2018	Augm.	Diminutions	Autres variations	31/03/2019
Autres immobilisations financières	1	126			127
Immobilisations financières	1	126	0	0	127

4.5. Stocks

Au 31 mars 2019 les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, Approvisionnements	630	-216	414
Produits intermédiaires et finis	2 165	-145	2 020
Stocks	2 795	-361	2 434

La hausse des stocks provient pour partie de la croissance de l'activité et pour partie de la longueur du processus d'approvisionnement amenant l'entreprise à rehausser le volume des produits disponibles pour garder une bonne réactivité vis-à-vis de ses clients.

Au 31 mars 2018, les stocks s'analysaient comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
Matieres premières, Approvisionnements	628	-91	537
Produits intermédiaires et finis	1 505	-112	1 393
Stocks	2 133	-203	1 931

4.6. Créances

La variation des créances clients s'analyse en lien avec le contrat d'affacturage mis en place cette année. Le poste client correspond ainsi essentiellement au chiffre d'affaires de mars non encore cédé et aux créances douteuses.

Au 31 mars 2019, les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
Clients et comptes rattachés	1 430	-197	1 233
Impôts différés actif	192		192
Autres créances et régularisation	1 550		1 550
Créances	3 172	-197	2 975

La ventilation par échéance des créances d'exploitation au 31 mars 2019 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Brut	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	1 430	1 117	313	
Impôts différés actif	192	98		94
Autres créances et régularisation	1 550	1 550		
Créances	3 172	2 765	313	94

Les autres créances correspondent principalement :

- au Crédit Impôt Recherche à recevoir pour 767 K€ au titre de l'année civile 2018 et 121 K€ au titre du 1er trimestre de l'année civile 2019,
- au Crédit Impôt Innovation pour 32 K€,
- au CICE à recevoir au titre de l'année civile 2018 pour 47 K€,
- à des réserves de financement affacturage pour 262 K€,
- la TVA déductible pour 134 K€
- aux charges constatées d'avance pour 83 K€.

Les échéances à plus d'un an sont constituées des clients douteux.

Les actifs d'impôts différés correspondent d'une part, aux retraitements et éliminations opérés sur les comptes consolidés qui ont une incidence sur la base taxable d'exercices futurs, et d'autre part, aux décalages temporaires significatifs entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

La ventilation des impôts différés est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Provision pour indemnités de fin de carrière	94	83
Autres retraitements	15	0
Annulation de la marge interne sur stocks	83	65
Total	192	148

4.7. Disponibilités

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	1 860	4 091
Trésorerie active	**1 860**	**4 091**
Concours bancaires	3	5
Trésorerie passive	**3**	**5**
Trésorerie nette	**1 857**	**4 086**

4.8. Capitaux propres

La société a procédé sur l'exercice à une augmentation de 369 240 € du capital social par incorporation d'une somme d'égal montant prélevée sur le compte "Prime d'émission" au moyen de l'émission de 92 310 actions de 4€ de valeur nominale. Ces actions correspondent à la Tranche 1 du plan d'attribution d'actions gratuites à destination des Dirigeants décidée par le Conseil d'Administration du 4 septembre 2017

Le capital social est ainsi passé de 8 732 K€, composé de 2 182 960 actions d'une valeur nominale de 4 euros, au 31 mars 2018 à 2 275 270 actions d'une valeur nominale de 4 euros, au 31 mars 2019 soit 9 101 K€.

Le capital social est composé uniquement d'actions ordinaires, détaillé comme suit :

Catégories de titres	31/03/19 Nombre	31/03/19 Valeur nominale (en €)	31/03/18 Nombre	31/03/18 Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	2 182 960	4	272 441	20
Actions composant le capital en fin d'exercice	2 275 270	4	2 182 960	4

Par ailleurs, les titres pouvant donner un accès ultérieur au capital sont présentés ci-après :

Actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 4 septembre 2017 a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites à destination des dirigeants de la société sous forme de deux tranches. La Tranche 1 de ce plan a fait l'objet d'une augmentation de capital au cours de l'exercice écoulé comme indiqué ci-dessus.

La Tranche 2 représentant 82 326 actions était subordonnée, notamment, à des conditions de performance. Le Conseil d'Administration du 26 juin 2019 a constaté que ces conditions n'étaient pas remplies, et, de ce fait, que les droits relatifs à ce plan sont caducs.

Au 31 mars 2019, il n'existe plus d'actions gratuites en cours d'acquisition.

Bons de souscription d'actions

Un plan de 117.879 bons de souscription d'actions au profit des Dirigeants a été décidé par le Conseil d'administration du 16 janvier 2018. Il résulte de ce plan un nombre d'actions potentielles à émettre de 117.879 titres.

Par ailleurs, ADEUNIS a émis un emprunt obligataire sous forme d'obligations ordinaires en 2 tranches :

- Une première tranche de 1 M€ débloquée en mars 2019,
- Une deuxième tranche de 1 M€ libérée le 8 juillet 2019.

Dans le cadre des clauses du contrat d'émission obligataire, ADEUNIS s'est engagée à émettre au profit de la société HARBERT des bons de souscription d'actions réservés à cette dernière, sous réserve de la délégation de compétence à conférer par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'administration au plus tard le 30 septembre 2019. Harbert aura la possibilité de souscrire à ces bons de souscription d'actions (BSA) donnant droit à un nombre d'actions représentant 12% des fonds empruntés, soit un montant maximum global de 240.000 €, étant précisé que ces BSA seront attribués au prorata des montants empruntés par Adeunis.

Plusieurs critères de calcul du prix d'exercice sont possibles. Sur la base du cours de bourse le plus bas de 2019, soit 4,5 € constaté le 26 mai 2019, il résulterait de ce plan un nombre d'actions potentielles à émettre de 53.333 titres.

Obligations convertibles

Les avances en comptes courants des actionnaires de référence réalisées en Janvier 2019 pour un total de 700 K€ pourront être soit transformées en obligations convertibles (75 000 OC de 10 €) soit remboursées en totalité au 30 septembre 2019.

4.9. Provisions

Les mouvements de l'exercice clos au 31 mars 2019 concernant les provisions se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/03/18	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/03/19
Provision engagement personnel	296	41			337
Provisions pour risques	0				0
Provisions pour charges	63	4			67
Provisions pour risques et charges	**359**	**45**	**0**	**0**	**404**

Au 31 mars 2019, les 67 K€ de provision pour charges correspondent à des garanties données aux clients.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie,
- Revalorisation des salaires : 3%,
- Taux d'actualisation : 1,04 %,
- Taux de rotation du personnel : 3 % dégressif,
- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans,
- Table de mortalité : Table réglementaire TG-05,
- Taux de charges sociales : 48%.

4.10. Emprunts et dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit au 31 mars 2019 :

(en milliers d'euros)	31/03/19	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans	31/03/18
Emprunts obligataires	1 000	146	854		0
Emprunts bancaires	1 119	271	803	45	1 281
Comptes courants d'actionnaires	748	748			
Concours bancaires courants créd.	3	3			5
Endettement financier	**2 870**	**1 168**	**1 657**	**45**	**1 286**

Les dettes financières sont principalement constituées des emprunts en cours contractés auprès des partenaires bancaires de la société. L'ensemble des emprunts ont été souscrits à taux fixe.

La société a procédé sur l'exercice clos le 31 mars 2019 aux principales opérations suivantes :

- Remboursement d'emprunts auprès des établissements de crédit conformément aux échéanciers pour 315 K€,
- Souscription d'un emprunt obligataire pour 1 000 K€ sur une durée de 42 mois,
- Avance en compte courant de la part des Actionnaires de référence et du Management pour 735 K€.

4.11. Dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Fournisseurs	**1 698**	**2 502**
Avances & Acomptes reçus sur commandes	**155**	24
Dettes sociales	1 411	955
Dettes fiscales	95	49
Autres dettes	0	191
Produits constatés d'avance	97	54
Autres dettes d'exploitation	**1 758**	**1 273**
Dettes d'exploitation et comptes de régularisation	**3 456**	**3 774**
dont :		
à moins d'un an	*3 456*	*3 774*
à plus d'un an et moins de cinq ans	-	-
à plus de cinq ans	-	-

Les dettes sociales comprennent une taxe patronale de 243 K€ due sur l'acquisition des actions gratuites ainsi qu'une rectification exceptionnelle de 104 K€ concernant les provisions congés payés et CET dues aux Dirigeants (CF note 5.9).

Les produits constatés d'avance correspondent à des biens facturés pour lequel le transfert de propriété n'est pas effectif à la clôture, ainsi qu'aux périodes de maintenance et d'abonnement non encore effectuées.

NOTE 5 – Informations sur le compte de résultat

5.1. Chiffre d'affaires et information sectorielle

Le chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

Répartition par nature :

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Production vendue biens	11 155	10 506
Production vendue services	1 169	161
Chiffre d'affaires	12 324	10 667

Le chiffre d'affaires se compose principalement :

- De vente de produits, modules, Audio et IoT Data,
- De ventes de services qui correspondent à la vente de contrats de maintenance associés aux produits Audio Vokkero ainsi que la revente de composants à des sous-traitants et des frais de port sur vente.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur opérationnel :

(en milliers d'euros)		31/03/19	31/03/18
IOT Data		5 364	4 223
	dont produits	5 128	4 119
	dont services	236	104
Audio		5 808	4 715
	dont produits	4 929	4 658
	dont services	879	57
Modules		1 152	1 729
	dont produits	1 098	1 729
	dont services	54	0
Total Chiffre d'affaires		12 324	10 667

La marge brute de production par secteur opérationnel est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
IOT Data	2 067	1 629
Audio	2 830	2 339
Modules	543	866
Total marge de production - produits	5 440	4 834
Total marge de production - services et autre	1 169	86
Total marge brute	6 609	4 920

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
IOT Data	40,3%	39,5%
Audio	57,4%	50,2%
Modules	49,5%	50,1%
Total marge brute de production - produits	48,8%	46,0%

Dans l'activité Audio, l'exercice 2017-18 a été marqué par des surcoûts dans la phase d'industrialisation de nouveaux produits. Ces problèmes qualité ont été en grande partie réglés sur 2018-19 ce qui a permis une amélioration notable de la marge.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique :

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
France	6 443	5 238
Europe (hors France)	3 739	3 001
Reste du monde	2 142	2 428
Total Chiffre d'affaires	12 324	10 667

5.2. Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Production stockée	543	238
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	648	681
Reprises amortissements et provisions	143	0
Transferts de charges	6	0
Autres produits	0	101
Autres produits d'exploitation	1 340	1 020

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation à hauteur de 648 K€ au 31 mars 2019 et de 681 K€ au 31 mars 2018.

Les reprises de provisions correspondent à des reprises sur provisions clients pour 80 K€, à des reprises de provision pour pertes de change pour 41 K€ et aux reprises sur dépréciation des stocks pour 21 K€.

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge de l'exercice pour des montants respectifs de 1 873 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 et 2 270 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

5.3. Achats consommés

Les achats consommés correspondent principalement aux achats de matières premières. Les achats de sous-traitance sont comptabilisés en charges externes et les postes production stockée et production immobilisée en autres produits d'exploitation.

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Achats matières premières et autres	597	878
Variation de stocks matières premières	105	-187
Achats non stockés	113	94
Achats consommés	**815**	**785**

5.4. Charges externes

Les charges externes au titre des exercices 2019 et 2018 se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Sous-traitance de production	5 722	5 305
Loyers - maintenance	468	399
Honoraires	1 032	895
Transports	226	246
Voyages et déplacements	392	373
Assurances	135	87
Assistance technique	1 155	864
Intérim	13	65
Formation	43	63

Communication et publicité	188	141
Autres achats et charges externes	77	174
Autres charges externes	9 452	8 613

Hors sous-traitance de production, le Groupe a encore connu un niveau de charges externes élevé.

5.5. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Salaires et traitements	3 900	3 125
Charges sociales	1 978	1 290
Charges de personnel	5 878	4 415

L'augmentation de la masse salariale traduit la hausse d'effectifs, notamment dans les services commerciaux, marketing et techniques. Les effectifs en équivalent temps plein sont ainsi passés de 55 à 66 personnes.

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Dotations aux amortissements sur immobilisations	537	385
Dotations aux provisions sur actif circulant	191	276
Dotations aux provisions pour risques et charges	87	29
Dotations aux amortissements et provisions	815	690

Les dotations et reprises nettes telles qu'elles figurent dans le tableau de flux de trésorerie se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)		31/03/19	31/03/18
(Reprises) amortissements et provisions	*Note 5.2*	-143	0
Dotations aux amortissements et provisions	*Note 5.6*	815	690
Reprises et dotations d'exploitation		**672**	**689**
Reprises exceptionnelles sur provisions	*Note 5.9*	0	-44
Dotations exceptionnelles aux provisions	*Note 5.9*	0	0
Reprises et dotations exceptionnelles		**0**	**-44**
Dotations et reprises		**672**	**645**

5.7. Autres charges de gestion courante

Au 31 mars 2019, les autres charges de gestion courante concernent essentiellement des pertes de change sur les éléments d'exploitation et des créances devenues irrécouvrables.

5.8. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Différences positives change	16	79
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	1
Total des produits financiers	**16**	**80**
Intérêts et charges assimilées	-33	-30
Différences négatives de change	0	0
Autres charges financières	-6	-9
Total des charges financières	**-39**	**-39**
Résultat financier	**-23**	**41**

5.9. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	271
Produits de cession d'immobilisations	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	44
Total des produits exceptionnels	**6**	**315**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-104	-152
VNC des immobilisations cédées	0	-6
Dotations exceptionnelles aux provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles	**-104**	**-158**
Résultat exceptionnel	**-99**	**157**

A l'occasion de la revue des comptes mensuels réalisée au cours du deuxième trimestre 2019, une erreur matérielle a été identifiée sur l'estimation des provisions pour congés et compte épargne temps comptabilisée au 31 mars 2018. Cette erreur porte sur les droits acquis par les dirigeants et non intégrés dans les estimations suite à la suspension des contrats de travail durant l'exercice du mandat social des trois dirigeants. Suite à cette correction d'erreur, le résultat net au 31 mars 2019 a été minoré de 104 k€. Conformément à l'application du PCG, l'impact de cette correction a été comptabilisé en résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 mars 2019 et, par conséquent, dans les dettes fiscales et sociales au 31 mars 2019.

5.10. Impôt

(en milliers d'euros)	31/03/2019	31/03/2018
Impôts courants	0	0
Impôts différés	30	-17
Impôts sur les résultats	**30**	**-17**

La preuve d'impôt consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt. Tous les impôts différés ont été comptabilisés dès lors que leur récupération est probable.
Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, retenu pour l'établissement des comptes consolidés, et le taux effectif constaté sur l'exercice sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31/03/2019	31/03/2018
Résultat consolidé avant impôts	-3 619	-2 772
(Charges) produit d'impôt théorique	***1 013***	***776***
Non reconnaissance des déficits fiscaux	-1 781	-1 346
CIR et CICE	206	258
Frais IPO imputés sur prime émission	0	314
ID sur élimination provision intra groupe non reconnue	659	0
Divers	-67	-19
Effet lié à la baisse du taux d'impôt	0	0
Charge d'impôt inscrite à l'état de résultat net	**30**	**-17**

Pour rappel le CIR et le CICE sont inclus dans le résultat consolidé avant impôt.

Le montant des déficits reportables du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/2019	31/03/2018
Adeunis S.A.	17 603	11 781
Déficits reportables	**17 603**	**11 781**

Les déficits d'Adeunis S.A. sont indéfiniment reportables.
Les déficits d'Adeunis NA ne sont pas reportables.

Les déficits sont activés à hauteur des différences temporaires taxables et au-delà dans la mesure où leur récupération est jugée probable. Depuis le début de l'établissement des comptes consolidés, aucun déficit reportable n'a été activé au-delà des différences temporelles taxables qu'ils peuvent compenser compte tenu des historiques de pertes des entités auxquelles ils se rapportent. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable dans un futur proche du fait d'un bénéfice attendu.

5.11. Résultat par action

Le résultat net étant une perte, les instruments existants sont considérés comme relutifs. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

(en milliers d'euros)	31/03/2019	31/03/2018
Résultat net	**-3 589**	**-2 789**
Actions Existantes		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	2 229 115	1 227 701
Résultat net par action (en €)	**-1,61**	**-2,27**
Dilué		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	2 229 115	1 227 701
Résultat net dilué par action (en €)	**-1,61**	**-2,27**

Le nombre d'instruments existants est le suivant :

Catégories de titres		31/03/2019 Nombre	31/03/2019 Valeur nominale (en €)	31/03/2018 Nombre	31/03/2018 Valeur nominale (en €)
Actions gratuites Tranche 1				92 310	369 240
Actions gratuites Tranche 2				82 326	329 304
BSA Harbert	(*)	53 333	329 304		
BSA Dirigeants		117 879	471 516	117 879	471 516

(*) plusieurs critères étant possibles, il a été retenu celui calculé à partir du cours de bourse le plus bas de 2019, soit 4,5 € constaté le 26 mai 2019

NOTE 6 – Autres informations

6.1. Effectif moyen (ETP)

Catégories	31/03/19	31/03/18
Direction	3	3
Commerciaux	15	12
Approvisionnement et industrialisation	12	11
R&D	15	14
Marketing, communication, support	11	7
Services transverses	10	8
Effectif	66	55

6.2. Parties liées

La société n'a pas de convention avec les parties liées qui soit significative et conclue à des conditions qui ne soient pas des conditions normales de marché.

6.3. Rémunération des dirigeants

Les dirigeants sont les membres du comité de direction mandataires sociaux et du conseil d'administration. Les rémunérations allouées aux dirigeants s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/19	31/03/18
Rémunération fixe	468	460
Rémunération variable annuelle		0
Rémunération exceptionnelle		104
Autres rémunérations		
Avantages en nature	7	8
Total	475	572

6.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés en charges de l'exercice se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	Certification des comptes	Services autres que la certification des comptes (SACC)
Deloitte & Associés (*)	53	0
BDO Rhône-Alpes (**)	22	0
Total (***)	75	0

(*) dont régularisation sur exercice précédent : +7 K€
(**) dont régularisation sur exercice précédent : -3 K€
(***) dont régularisation sur exercice précédent : +4 K€

6.5. Engagements hors-bilan

Engagements financiers donnés et reçus sur emprunts

Les emprunts précisés ci-dessous dans les engagements donnés figurent déjà au bilan de la Société et sont récapitulés dans le tableau qui suit car ils sont garantis par des sûretés. Les engagements reçus correspondent aux garanties de BPI France Financement sur les emprunts contractés de la Société dans la limite d'une certaine quotité.

(en milliers d'euros)	31/03/19
Engagements donnés (cautions et nantissements)	1 574
Engagements reçus - garantie BPI France Financement	268

Dans le cadre de certains financements, la Société a consenti le nantissement du fonds de commerce, des créances commerciales ainsi que des comptes bancaires au profit des établissements prêteurs pour garantir le remboursement desdits prêts.

Les emprunts et dettes bancaires contractés à ce jour ne présentent pas de covenant.